



# AIDE POUR LE COMMERCE

CAS D'EXPERIENCE

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

**RENFORCEMENT DE CAPACITE DE PRODUCTION :  
CAS SESAME**



**Titre de Projet : RENFORCEMENT DE CAPACITE DE PRODUCTION :**  
**CAS SESAME**

**Région** : CEMAC

**Pays** : République Centrafricaine

**Type** : Projet

**Auteur** : Unité de Gestion de Projets du Cadre intégré / Ministère du  
Commerce et de l'Industrie

**Coordonnées** : Ministère du Commerce et de l'Industrie BP : 1988 Bangui

- Sabine BERET Point Focal CIR : [sabineberets@yahoo.fr](mailto:sabineberets@yahoo.fr),
- Dieudonné OUEFIO, Coordonateur de l'UGPCIR : [dieudonneouefio@yahoo.fr](mailto:dieudonneouefio@yahoo.fr),
- Ghislain KONGBO-NGOMBE, Expert UGPCIR: [kngombe@hotmail.com](mailto:kngombe@hotmail.com),
- Abel KONGBO, ACDA : [konabel2001@yahoo.fr](mailto:konabel2001@yahoo.fr).

**Résumé** :

Depuis l'année 2000 avec la crise de la filière coton liée, à la chute des cours sur le marché international et des arriérés de paiement aux producteurs, ceux-ci se sont orientés vers le développement des produits vivriers notamment le maïs, l'arachide et le sésame comme stratégie alternative. Il existe des débouchés pour ces produits, tant au niveau interne (maïs et arachide) qu'au niveau international (sésame) dans les échanges avec l'Egypte, les demandes de la Libye, de la Chine et du Japon pour ne citer que ceux là. Cependant, ces filières n'ont pu bénéficier d'appui nécessaire au développement de leurs activités. C'est pourquoi, le Programme Cadre Intégré qui vise à renforcer la capacité d'offre, entend appuyer la filière sésame à travers deux principales activités à savoir l'amélioration de la productivité d'une part, et la redynamisation de la production par l'organisation des marchés autogérés (MAG) d'autre part. La zone d'intervention du projet comprend la préfecture de la Ouaka et la préfecture de la Basse-Kotto, zones à haut potentiel de production et faisant parties des pôles de développement définis dans le cadre des interventions de l'Union Européenne en RCA. Le partenaire d'exécution du projet est l'Agence Centrafricaine de Développement Agricole (ACDA). Le coût du projet est estimé à environ 91 millions de FCFA. Les activités du projet devraient aboutir à terme, à un rendement moyen de 800 Kg/ha et une production d'environ 4.000 tonnes de sésame commercialisées.

Le sésame est une plante touffue mesurant de 1m à 1.80 m. Les feuilles ovales vert clair, profondément nervurées font de 7.5 à 12.5 cm de long. Ses fleurs donnent naissance à des capsules de 1 à 3 cm. Les capsules, à maturité, éclatent et laissent échapper des graines ovales, petites et plates. Les graines ne sont pas de couleur uniforme ; elles peuvent varier du blanc cassé au gris foncé et contiennent jusqu'à 50% d'huile.



Le sésame est produit sur presque toute l'étendue du territoire. Cependant, des zones à fort potentiel de production sont bien ciblées et comptent environ 96.155 producteurs dans 7 préfectures de la RCA. Le sésame est très bien implanté dans les habitudes alimentaires de nombreux ménages et constitue une source alimentaire importante vu sa forte contribution à la satisfaction des besoins protéiques. D'un point de vue économique, la demande tend à devenir de plus en plus forte tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Sur le plan intérieur, l'Huilerie Savonnerie Centrafricaine (HUSACA) dispose d'une unité de transformation et manifeste une demande en sésame pour la production de l'huile végétale commercialisable et du tourteau comme aliment de bétail. A l'échelle du continent africain, la Libye et l'Egypte se positionnent comme des consommateurs du sésame. En Asie, le Japon et la Chine par exemple ouvrent également leurs portes. Ce qui offre d'énormes opportunités d'exportation à terme pour la RCA.

### **Questions traitées : Agriculture**

- Augmentation aires,
- Encadrement des producteurs,
- Recherche de débouché,
- Transformation.

### **Objectifs :**

- Améliorer la capacité de production en termes de volume et de qualité de production,
- Elaborer une stratégie de commercialisation.

### **Conception :**

La conception est partie d'une étude sur 12 (douze) filières, par le Ministère en charge de l'Agriculture, par le biais de l'Agence Centrafricaine de Développement Agricole (ACDA), en vue de déterminer les filières porteuses. Quatre produits sont retenus dont le sésame notre cas d'expérience. Une étude de faisabilité du projet sésame a été menée par l'ACDA.

**Mise en œuvre :** ACDA, UGPCI

**Problèmes :**

- La question de l'appropriation nationale,
- La disponibilité de cadres,
- La lenteur dans le décaissement de fonds.

**Facteurs de réussite :**

- Volonté politique fortement affirmée
- Contexte incitation du cadre intégré
- Implication du point focal et des partenaires résidents

**Résultats obtenus :**

- Aire de culture et de production du sésame augmentée,
- Acteurs de la filière sésame formés et encadrés,
- Contact commerciaux en cours de finalisation,
- Sésame est transformé en huile de table par une industrie locale.

**Enseignements tirés :**

- Appropriation de la méthodologie dans le cadre du cadre intégré,
- Expérience à capitaliser et à valorisée,
- Expérience de travail en équipe au sein de l'unité et de la synergie avec le point focal.

**Conclusion**

Le renforcement de la capacité de sésame, ne permettra de lutter contre la pauvreté que si ce domaine est pérennisé et compétitif.